

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 28 juin 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/06/2022

Présents : 15

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 2

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Didier VORDY, Harmonie GONZALEZ

Votants: 17

Pour: 0

Représentés: Marie LORENTE par Francis BOUTES, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS

Contre: 0

Présents non votants :

Abstentions: 0

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Philippe VIDAL, Bernard COSTE

Absents:

Objet: Développement Durable et Transition Énergétique : cadastre solaire

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel du Haut-Languedoc ont travaillé conjointement à la mise en place d'un cadastre solaire sur le périmètre des deux structures couvrant 164 communes pour 123 000 habitants.

Cet outil innovant et inédit permet de connaître gratuitement le potentiel solaire des toitures et de bénéficier de conseils sur les aides, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer par un système de géolocalisation le potentiel énergétique des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

Le comité de pilotage présidé par Mme Marie-Pierre PONS pour le Parc et M. Pierre Mathieu pour le Pays aura permis une large concertation des acteurs et des partenaires associés : la Région Occitanie, les départements du Tarn et de l'Hérault, les communautés de communes, la DREAL Occitanie, la DDTM 34 et 81, l'UDAP de l'Hérault, les conseillers CAUE et GURE, les syndicats d'énergie, les CCI, etc.

Le bureau d'étude a pu intégrer l'ensemble des recommandations pour aboutir au développement d'un outil qui répond aux enjeux locaux du territoire :

- **Energétiques :** promouvoir les énergies renouvelables en délivrant une information neutre basée sur l'exposition de la toiture, l'irradiation du territoire et la performance des productibles ;
- **Paysagers et patrimoniaux :** sensibiliser sur la préservation du patrimoine paysager et alerter sur les périmètres de protection ;
- **Règlementaires :** informer et diffuser les contacts des conseillers et des services « urbanisme » des collectivités ;
- **Économiques :** soutenir et encourager le recours à des installateurs certifiés et locaux.

Ainsi, le territoire s'inscrit dans une démarche exemplaire au niveau national et concrétise les engagements des politiques énergétiques impulsés localement : Charte PNR, TEPOS, PCAET, etc.

Pour accéder au cadastre solaire et trouver les coordonnées des personnes ressources sur le territoire, rendez-vous sur le site : <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr/>.

Une communication sera proposée aux communes et aux communautés de communes ainsi qu'un kit de communication mis à disposition des acteurs souhaitant relayer et promouvoir l'outil.



Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de communiquer auprès des collectivités ces différents outils.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité approuve le principe de communiquer auprès des collectivités ces différents outils.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Pierrerue le 28 juin 2022

Le Président,
Jean ARCAS



Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Date de réception de l'AR: 29/06/2022
034-253403554-20220628-2022_28_06_16-DE